

Réunion de la formation Agriculture du 23 avril 2007

Synthèse

La formation s'est réunie le 23 avril 2007, sous l'autorité de son nouveau président, M. Guy Paillotin. Après le suivi des avis 2007 et la présentation de l'avant-projet de programmes statistiques 2008 par Virginie Madelin et Philippe Bonneau, Christian Gay a fait le point sur les règlements européens en cours d'élaboration. Laurent Piet (ministère de l'Agriculture) et Philippe Viaux (Arvalis Institut du végétal) ont présenté la méthode IDERICA qui permet de caractériser la durabilité des exploitations agricoles. Adaptée d'une méthode pédagogique, IDEA, elle permet de produire à partir du RICA et du Recensement Agricole 26 indicateurs : 13 indicateurs pour la partie agro-écologique, 7 pour la partie socio-territoriale, et 6 pour la partie économique. Le recensement de la salmoniculture ainsi que celui sur la pisciculture et l'enquête sur les cheptels et les installations d'élevage ont obtenu un avis d'opportunité favorable de la formation.

Philippe Bonneau a introduit le débat sur **le suivi des avis donnés sur les programmes 2007**. L'investissement des services dans l'exploitation des sources administratives s'est poursuivi en 2006 et se prolonge en 2007 (avis n°1 du programme 2007). L'avis n°2 faisait référence à la définition statistique de l'exploitation agricole dans la perspective du prochain recensement de l'agriculture. Ce point avait fait l'objet d'un exposé et d'un débat lors de la réunion de la formation en 2006. Finalement il a été décidé de garder la définition actuelle. L'avis n°3 concernait la mise en place d'un nouveau système d'information sur les pêches maritimes permettant de mieux répondre aux exigences communautaires. Les travaux avaient débuté début 2006 : 3 projets sont maintenant opérationnels permettant en particulier de lever l'astreinte semestrielle de 58 millions d'euros que la France devait régler pour le contentieux des « poissons sous-taille ». L'avis 4 préconisait que la réforme de la statistique agricole tienne compte des besoins des utilisateurs. Certains s'étaient en effet inquiétés de la disparition de l'échelon départemental. Comme l'a précisé Virginie Madelin : « la réforme de la statistique agricole est avant tout une réforme d'organisation. Par conséquent, la disparition du niveau départemental ne suppose en aucune manière une remise en cause de la statistique départementale ». La suppression des comptes départementaux instituée cette année correspond à la volonté d'améliorer la qualité de la production statistique. Aussi, en parallèle, deux indicateurs seront établis au niveau départemental concernant d'une part la valeur de la production et d'autre part, l'évolution des revenus.

Virginie Madelin, a exposé **l'avant-projet de programmes statistiques 2008** articulé autour de trois axes : le recueil d'informations par voie d'enquêtes, le recueil d'informations par exploitation des fichiers administratifs, les travaux de synthèse qui en résultent.

2008 présente la particularité de faire entrer le Scees dans une phase importante des travaux de préparation du **recensement de l'agriculture**, qui aura lieu en 2010. Ce sera également la dernière année de l'exécution du programme de travail prévu pour le moyen terme 2004-2008. Les orientations du programme 2009-2013 seront présentées lors de la réunion de la formation en 2008. Elles seront le résultat d'une grande concertation avec les utilisateurs, organisée notamment grâce à un séminaire qui aura lieu le 13 septembre 2007. Cette démarche, pilotée par Céline Rouquette, sous-directrice des synthèses statistiques et des revenus, sera prolongée tout au long de l'année 2008.

Comme chaque année, la formation Agriculture du Cnis a joué le rôle de Comité national du **RICA** (réseau d'information comptable agricole) conformément à l'arrêté interministériel du 17 septembre 2001 et a validé les grandes lignes de son échantillon.

Christian Gay a fait un point d'information sur les projets de **règlements européens** en cours d'élaboration dans le domaine de l'agriculture. Ils concernent l'aquaculture, l'utilisation des pesticides, les enquêtes cheptel et le prochain recensement agricole de 2010.

Le règlement concernant l'**aquaculture** vient d'être examiné en groupe de travail au Conseil des Ministres, son adoption devrait être relativement rapide. Il va dans le sens d'un accroissement du questionnement sur la valeur de la production, les techniques d'élevage et la structure des exploitations aquacoles.

Le texte statistique sur l'**utilisation et les ventes de pesticides** est en discussion. Il n'a pas encore recueilli le consensus des États membres aussi il est peu vraisemblable qu'il aboutisse avant la fin de l'année.

Le 3^{ème} règlement porte sur **la connaissance des cheptels**. Ce texte correspond à une tentative de simplification de la part de la Commission. Il consiste à fusionner trois textes existants portant respectivement sur les bovins, les porcins et les ovins-caprins. Cependant, cette rénovation n'a pas réussi à simplifier la charge de travail incombant aux États membres, ni celle pesant sur les enquêtes. Elle a plutôt tendance à l'alourdir par l'ajout d'un volet consacré à la volaille. Ce texte devrait être acté d'ici à la fin de l'année et se substituer, en 2008, aux trois textes existants.

Enfin, est prévue la mise en place d'un texte pour **structurer la connaissance des exploitations agricoles sur l'ensemble de la prochaine décennie**, à travers l'opération de recensement prévue pour 2010 à laquelle succéderont 2 enquêtes structurelles importantes en 2013 et en 2016.

Laurent Piet (ministère de l'Agriculture) et Philippe Viaux (Arvalis Institut du végétal) ont présenté la **méthode IDERICA** qui permet de caractériser la durabilité des exploitations agricoles.

Cette étude a été réalisée dans le cadre du programme des études du ministère de l'Agriculture en 2004, avec le MAP comme maître d'ouvrage. Un comité de pilotage regroupant l'INRA, le Scees, le ministère de l'Écologie et du Développement durable et le ministère des Finances a été mis en place. Mené par un consortium de chercheurs et d'experts de l'INRA, d'Arvalis, de France Nature Environnement et de l'École nationale supérieure d'agronomie de Rennes, ce travail avait pour objectif de caractériser, à travers ses différentes dimensions, la durabilité des exploitations agricoles françaises.

Cette méthode repose sur la transposition et l'adaptation des indicateurs d'**IDEA** (Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles) méthode d'évaluation pédagogique. IDEA a été conçue à l'issue d'un travail demandé par la DGER (Direction générale de l'enseignement et de la recherche). La « version test » a été expérimentée en 1998-1999, c'est actuellement la troisième version qui est sur le terrain.

IDEA est constituée de 41 indicateurs répartis en trois échelles, qui constituent les bases de la durabilité : agro-écologique (19 indicateurs), socio-territoriale (16 indicateurs) et économique (6 indicateurs).

C'est une méthode individuelle, chaque agriculteur faisant l'objet d'un entretien direct. Elle présente l'avantage d'être suffisamment simple pour être appliquée par l'agriculteur lui-même. 90 % des indicateurs peuvent en effet être renseignés directement par celui-ci sans qu'aucun calcul complexe ne soit nécessaire.

Contrairement à IDEA qui utilise les données collectées chez les agriculteurs, IDERICA généralise l'approche à l'échelle nationale. Elle s'appuie sur les informations contenues dans le RICA et le Recensement Agricole. Les analyses sont présentées par orientations technico-économiques et par régions et non plus pour chaque exploitation agricole individuelle.

Si tous les indicateurs de l'échelle de durabilité économique sont naturellement calculables grâce au RICA sans adaptation particulière, d'autres indicateurs ont dû être supprimés, adaptés ou même remplacés.

Au final, IDERICA comporte 26 indicateurs calculables à partir des données du RICA et/ou du RA : 13 pour la partie agro-écologique, 7 pour la partie socio-territoriale, et 6 pour la partie économique.

Le président et les participants ont salué l'intérêt des travaux entrepris tant par leur dimension pédagogique que par l'effort entrepris pour élaborer des indicateurs pertinents sur le difficile sujet de la durabilité.

Le recensement de la salmoniculture ainsi que celui sur la pisciculture et l'enquête sur les cheptels et les installations d'élevage ont obtenu un **avis d'opportunité favorable** de la formation.